

Conférence transfrontalière des territoires

27 février 2019, Palais des congrès, Strasbourg

Conférence organisée par l'ADEUS et l'Eurométropole pour lancer un partenariat métropolitain Strasbourg-Karlsruhe. Une journée en 2 parties : Une matinée de présentation et de débat, une après-midi d'ateliers thématiques, de restitutions et de débats.

1. Quels modèles et enjeux d'alliance pour l'aire métropolitaine transfrontalière de Karlsruhe et Strasbourg ?

Présentations introductives suivies d'un débat avec des acteurs institutionnels du territoire, le tout animé par un journaliste de La Tribune. Interventions disponibles sur le [site de l'ADEUS](#).

1.1. Le concept des régions métropolitaines en Allemagne et les défis pour les régions frontalières

M. Prof. Gerd Hager, Regionalverband Mittlerer Oberrhein

Présentation du programme fédéral de « régions métropolitaines » basé sur les définitions de la DATAR. Initialement, aucune des **11 régions métropolitaines** n'était transfrontalière. Vu l'intérêt des acteurs allemands du Rhin supérieur, le Bund a modifié sa définition pour inclure la région métropolitaine du Rhin supérieur.

M. Hager estime que la variable d'ajustement principale de ces coopérations est la **gouvernance**. Il plaide pour une **simplification** des instances voire l'abrogation de certaines. Il souligne la grande confiance envers les voisins qui règne à l'Ouest de l'Allemagne, une ressource importante. **Le traité d'Aix-la-Chapelle et le projet de règlement « European Cross-Border Mechanism » (ECBM)** faciliteront les coopérations.

<http://metropolitane-grenzregionen.eu/> (en all) [La prise de position de l'IMEG sur l'ECBM](#)

[Projet MORO d'observation des régions transfrontalières allemandes](#) (en fr)

[ECBM - European Cross-Border Mechanism](#) (en eng) [Un article de la MOT](#)

1.2. Concepts des coopérations métropolitaines en France et perspectives dans une région transfrontalière

M. Jean PEYRONY, Directeur général de la mission opérationnelle transfrontalière (MOT)

La coopération métropolitaine en France s'articule sur les **échelons administratifs institutionnels** mais aussi (et surtout) sur les **échelons informels** comme les associations. La France compte **3 métropoles** transfrontalières qui doivent adopter un **schéma de coopération transfrontalière (SCT)** : Lille, Strasbourg et Nice. Ces SCT sont l'échelon local de coopération auquel s'ajoutent les **schémas régionaux et les coopérations d'échelon supérieur**.

Le **traité d'Aix-la-Chapelle (TAC)** et les réformes institutionnelles françaises offrent de nouvelles perspectives : compétences renforcées pour les **eurodistricts**, suivi et observation des démarches par un **comité de coopération** transfrontalière national, **collectivité européenne d'Alsace** et futur schéma directeur, **SCT Eurométropole**... A l'échelon européen, les fonds **Interreg** vont être renouvelés, les groupements européens de coopération transfrontalière (**GECT**) renforcés et **l'ECBM** permettra dépasser les effets frontières lors de projets transfrontaliers.

[le site de la MOT](#)



1.3. Les enjeux métropolitains pour un espace transfrontalier Strasbourg-Karlsruhe

Mme Anne PONS, Directrice générale de l'ADEUS

Le pôle métropolitain Strasbourg-Karlsruhe se situe au cœur de l'Europe de l'Ouest. Ce réseau de villes est **très équilibré dans son fonctionnement**, à la différence de Bâle ou du Luxembourg très polarisés. Quels **contours** pour ce bassin de vie de 3M d'habitants ? Comment passer d'un territoire de transit (LGV) à des projets de **mobilités locales** ? Quelle forme donner au réseau des **mobilités** (cf. [Grenelle des mobilités](#)) ? Quelles formes d'alliances et de **coopérations** ?

<http://www.adeus.org/>

1.4. Table-ronde

M. Olivier Baudalet, Gestionnaire de programmes, questions urbaines, Rhin supérieur, Direction générale Regio, Commission européenne

Il gère les **fonds structurels** européens. La coopération entre municipalités permet de faire « mieux, plus vite et moins cher ». La commission européenne soutient ces coopérations par sa **politique**, ses **instruments** ou ses **financements** (Interreg, FEDER, URBACT, etc.). Le nouveau programme **Interreg** est en cours d'élaboration avec un **budget réduit mais à nombre de projets constants**. La DG Regio soutient le mécanisme de coopération transfrontalière ECBM.

M. Philippe Voiry, Conseiller diplomatique auprès du préfet de la région Grand Est

La Région Grand Est est une des rares collectivités non étatique à avoir **4 frontières internationales** différentes. C'est une chance et un enjeu. Le projet le plus frais est celui des **trains régionaux** capables de rouler dans les pays voisins.

M. Jens-Uwe Staats, Ministère fédéral de l'intérieur, de la construction et de la patrie (BMI), questions fondamentales de l'aménagement du territoire, Conférence ministérielle pour l'aménagement du territoire

Berlin soutient la coopération entre Strasbourg et Karlsruhe qui peut améliorer le cadre de vie et rééquilibrer les territoires. Le terme de « **région métropolitaine transfrontalière** » existe dans les trois pays du Rhin supérieur mais dans des **sens différents**. L'Etat peut aider à faire converger les vues. Les enjeux de coopération sont la **planification** commune, les **freins juridiques** nationaux (sur-transposition des règlements européens) et européens (concurrence vs. Coopération).

M. Peter Zeissberger, Président du département 2 du Regierungspräsidium Karlsruhe (économie, aménagement du territoire, patrimoine, santé, coopération transfrontalière)

Les citoyens de Karlsruhe et sa région ont besoin de réponses à leurs **problèmes du quotidien**. Pour y répondre, seul **Interreg** permet des projets transfrontaliers. Il **manque** des **données** communes et une **planification ad hoc** hors cadres institutionnels nationaux. La langue ou les différences culturelles sont surmontables.

M. François Werner, Vice-président de la région Grand Est en charge de la coordination des politiques européennes, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les projets transfrontaliers avancent malgré la jeunesse de la fusion des régions. Les projets doivent se baser sur les besoins concrets.

M. Frédéric Bierry, Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin

C'est aujourd'hui le jour de présentation du projet de Collectivité européenne d'Alsace (**CEA**) en conseil des ministres. Le Conseil départemental du Bas-Rhin (CD67) est convaincu de la pertinence du nouveau périmètre institutionnel, reflet de la dynamique propre à l'Alsace. Il est capable de donner un **nouveau**



souffle au transfrontalier. Les thématiques sont très larges. La compétence universelle n'est pas primordiale mais la réponse aux problèmes locaux au plus près des territoires. Pour lui, le **périmètre métropolitain est alsacien**.

M. Frank Mentrup, Maire de Karlsruhe, Président de la TechnologieRegion Karlsruhe

Karlsruhe plaide pour une relance de la coopération dans un **cadre plus agile et flexible**. Le réseau est **ouvert à toutes les villes du Rhin supérieur**. L'important est de se baser sur les **projets/besoins**, trouver un **pilote** et avancer. Les instances doivent devenir plus légères, par exemple en se réunissant le même jour, en fusionnant. La **confiance** mutuelle est essentielle. **Pour Karlsruhe, le Rhin supérieur est plus proche que le Nord de l'Allemagne**.

M. Robert Herrmann, Président de l'Eurométropole de Strasbourg (EMS), Président de la MOT, Président du SCOTERS

L'EMS estime aussi qu'il faut **simplifier** les processus décisionnels et devenir plus concrets. Il faut sortir de l'aveuglement des cartes au-delà des frontières et **diversifier** les projets. L'Europe est un partenaire essentiel.

Faut-il supprimer les obstacles avant tout projet ?

Non unanime. La **langue** est un obstacle relatif. Le Rhin supérieur est plus actif que les frontières belges ou suisses francophones. La **sur-transposition** des règlements européens est une gageure alors que le cadre réglementaire est pensé pour simplifier l'Union. Symétriquement, **l'écoute des collectivités locales** est nécessaire pour les Etats comme par exemple sur la gestion des bassins versants. La **volonté** de faire et la **confiance** mutuelle sont les piliers d'une bonne coopération.

Quel rôle pour les villes dans l'innovation et la recherche ?

Les villes sont des **pionnières** et des **facilitatrices** mais ne sont pas seules. Elles peuvent créer des réseaux, trouver des structures d'aides et surtout implémenter des politiques innovantes (plan chaleur de Nancy à Karlsruhe par exemple).

2. Atelier Aménagement du territoire

M. Olivier Baudelet, Gestionnaire de programmes, questions urbaines, Rhin supérieur, Direction générale Regio, Commission européenne

M. Christoph Schnaudigel, Président Commissions transports et aménagement du territoire du Conseil du Rhin supérieur

M. Denis Hommel, Maire d'Offendorf (67), Président du SCoT Bande rhénane nord

M. Sylvain Wasserman, député du Bas-Rhin, vice-président de l'Assemblée nationale

M. Franck Leroy, vice-président de la région Grand Est

M. Michael Schmidt, conseiller de l'EMS en charge du SCT

M. Fabian Törns, Directeur adjoint du Regionalverband Südlicher Oberrhein

2.1. Présentation des modes de coopération dans le cadre de l'aménagement du territoire dans le Rhin supérieur

Le Nord serait moins structuré que le Sud du Rhin supérieur. Il y a un enjeu de lien entre les gares de Karlsruhe et Strasbourg et les pôles intermédiaires. Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) offre de nombreuses thématiques de coopération. Plusieurs **outils** existent : cadre d'orientations de la CRS, le groupe de travail aménagement de la CRS, les Eurodistricts...



Les **freins** sont les différences entre systèmes de planification et statistiques (vertical en FR, « à contre-courant »/dans les deux directions en DE), le niveau de détail des documents à échelles similaires (SCoT vs. Regionalplan par ex.), les compétences éclatées côté FR...

Bâle est un modèle grâce à son programme d'agglomération. Faut-il s'en inspirer pour une « vision directrice » (Leitbild) commun ?

2.2. Qu'est-ce qui définit une région métropolitaine ?

Une telle région est définie par l'importance des flux entre ses parties, des infrastructures communes c'est-à-dire un « **espace fonctionnel** » partagé. Il faut en plus une **compréhension** mutuelle et des **objectifs** communs pour permettre la coopération des entités de cet espace.

L'enjeu de la région métropolitaine comprise jusqu'à Bâle est de **conforter le Rhin supérieur au cœur économique** de l'Europe. Le pôle Strasbourg-Karlsruhe est essentiel à cet objectif. Mais cet ancrage doit permettre de « surfer sur la croissance » pour en faire bénéficier aux territoires interstitiels. C'est un jeu **d'équilibre entre métropoles et arrière-pays**.

La région métropolitaine est un avant tout un outil de planification politique. Il semble peu pertinent d'en détacher **Strasbourg-Karlsruhe**. Cet axe est plutôt un **pivot** pour l'ensemble de la région.

2.3. Quelles sont les grandes tendances de la région métropolitaine ?

La région a besoin de leadership pour augmenter l'échelle **d'attractivité** (ex. d'un centre de recherche sur l'intelligence artificielle). **Le traité d'Aix-la-Chapelle** offrira des moyens dans un territoire élargi (foncier français, normes allemandes par ex.).

L'effet de **corridor** reste primordial. Les projets se constituent dans les domaines des transports, de l'environnement, de la culture, etc. sans que les institutions ne soient encore adaptées. Les politiques transfrontalières devraient s'adapter aux besoins des habitants.

Quelques sujets : travailleurs transfrontaliers, santé, innovation, développement urbain, mobilités...

2.4. Comment travaille-t-on avec différents systèmes de planification ? Faut-il un concept global ? Quel lien avec le Rhin supérieur ?

Une vision directrice commune aiderait les instruments de planification locaux. Le cadre d'orientation est daté. Les orientations des documents de planification sont similaires, une vision commune permettrait de résorber les conflits potentiels.

La différence entre les documents ne semble pas si grande. La consultation transfrontalière offre de précieux et passionnants moments d'échanges mais il faudrait pouvoir **dialoguer plus régulièrement**.

Il se dessine un réseau de polarités urbaines plus petites que les métropoles.

Une nouvelle instance n'est pas nécessaire, il faut **user de celles existantes** comme les Eurodistricts et se focaliser sur des thèmes spécifiques.

L'échelon local reste pertinent pour impulser des actions dont peine à s'emparer les échelons supérieurs : plan climat, actions de transition écologique...

2.5. Quels sont les sujets concrets pour avancer ?

Le **réchauffement climatique** et son incidence sur le niveau des nappes phréatiques, la navigabilité du Rhin, l'émergence de parasites, la diminution des espaces de loisirs et de fraîcheur...

Le **Rhin** et son avenir !



2.6. Quel mode de coopération pour le pôle métropolitain Strasbourg-Karlsruhe ?

Ne pas créer de nouvelle institution ! User des structures existantes mais rester attentif au bon partage des compétences pour ne pas compliquer les travaux. Les projets devront d'abord être portés à l'échelon local.

3. Atelier transports

3.1. Porte-paroles

- *M. Jürgen Bäuerle, Landrat du Landkreis Rastatt*
- *M. Rémi Bertrand, Vice-Président du CG67, Président de l'Eurométropole PAMINA*

3.2. En résumé

- Conserver la confiance commune pour se mettre d'accord
- S'adapter aux nouvelles technologies et au numérique
- Créer les chaînons manquants
- S'inspirer des réalisations comme le tram Strasbourg-Kehl, la LGV, le pont de Gamsheim...
- Imaginer de nouveaux projets comme un RegioBus entre Rastatt et Haguenau, la desserte des zones d'activités ou une information en temps réel des ferry sur le Rhin...
- Les améliorations sont nombreuses depuis 50 ans : les échanges se sont intensifiés, le traité d'Aix-la-Chapelle fait passer un cap, des lignes sont rouvertes et le cadencement avance...

4. Atelier économie

4.1. Porte-paroles

- *Mme Catherine Trautmann, ex Ministre, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg en charge du développement économique*
- *Mme Margret Mergen, Maire de Baden-Baden, Présidente de la Région économique Mittelbaden*

4.2. En résumé

- L'économie se tourne de plus en plus vers les services. La logistique devient aussi un secteur plus important.
- La coopération se renforce. Elle est nécessaire et à développer face à la concurrence des territoires. Il s'agit d'augmenter en visibilité par addition des capacités de chacun : devenir une « plaque économique » pertinente à l'échelle globale.
- Les structures de coopération sont peut-être trop nombreuses. L'important est de rester concret pour garder la motivation de tous. Les institutions sont un ressort mais les réseaux interentreprises également.
- Quelques pistes de coopérations à poursuivre ou améliorer : RheinPorts et l'optimisation du trafic, la mise en réseau et l'aide aux incubateurs d'entreprises, l'accès aux réseaux numériques, EUCOR, systèmes intelligents de mobilités...
- A noter que les jeunes entrepreneurs communiquent ensemble en anglais

Le Bloc-Notes de l'Agence, édité et imprimé par :

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar, 68 200 Mulhouse

Rédaction : Pier-Mael ANEZO

Date : mars 2019

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte

